

La gestion des Congés Payés

1 jour - 7 heures

Code formation : ADHGRH0649



adhara.fr

Objectifs

Maîtriser la législation des congés payés. Comprendre les règles d'acquisition des jours de Congés Payés. Maîtriser les règles de la prise des Congés Payés. Faire appliquer les obligations permanentes des salariés pendant la suspension du contrat de travail.

Participants

Dirigeant d'entreprise, assistante de direction, assistante des ressources humaines.

Prérequis

Pas de prérequis pour cette formation.

Ouverture vers l'Intelligence Artificielle

Le formateur présentera, lorsque pertinent, des applications de l'IA pour enrichir la communication, faciliter l'organisation ou soutenir la prise de décision. Ces apports permettront d'illustrer de nouvelles pratiques tout en sensibilisant aux bonnes règles d'utilisation responsable (sécurité, fiabilité des résultats, respect des données).

Programme

Définitions

Rappel historique de la législation des congés payés
Les principes de base applicables aux congés payés

Appliquer les règles d'acquisition des congés payés

L'impact des absences sur l'acquisition du Droit à congés
La période incomplète et le temps partiel

Appliquer les règles de prise des congés payés

Le calendrier, l'ordre de départ en congés payés
Le temps partiel, jours fériés, arrêt maladie....

Choisir et appliquer les règles d'indemnisation des congés payés lors de leur prise

La règle du Maintien
La règle du 1/10

Les obligations des salariés pendant leur suspension de contrat

L'obligation de loyauté
L'obligation de réintégrer l'entreprise et la reprise du poste

Remarques

Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

La gestion des Congés Payés

1 jour - 7 heures

Code formation : ADHGRH0649



adhara.fr

Public Visé

Collaborateurs - Développer ses compétences, s'affirmer comme expert dans son domaine, sécuriser son parcours professionnel ;
Entreprises ou organisations - Accélérer les évolutions de carrière des collaborateurs, augmenter l'efficacité et l'employabilité des équipes... ;

Demandeur d'emploi - Développer son employabilité, favoriser sa transition professionnelle...

Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

Méthodes d'évaluation des acquis

Un contact téléphonique est systématiquement établi avec le stagiaire ou la personne chargée de son inscription afin de définir le positionnement. Si besoin, un questionnaire est adressé pour valider les prérequis en correspondance et obtenir toute précision nécessaire permettant l'adaptation de l'action. Durant la formation, des exercices individuels et collectifs sont proposés pour évaluer et valider les acquis du stagiaire. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis sont adressées avec la facture.